



# LA LETTRE AUX LOCATAIRES

**opac**  
savoie

Acteur de l'habitat  
100 % savoyard

N° 137 – Octobre 2018

## TOUS ACTEURS DE LA PROPRETÉ !

Sujet essentiel à la qualité de vie de tous les résidents, la propreté est une des priorités de l'**OPAC DE LA SAVOIE**. Les efforts et moyens déployés toute l'année par les équipes de l'**OPAC DE LA SAVOIE** ne servent à rien si l'ensemble des locataires n'est pas respectueux au quotidien et si l'individualisme et les incivilités dominent.

Voici un rapide quiz pour vérifier que les règles sont connues et appliquées par tous.

### 1. Lorsque j'ai des déchets ménagers :

- a) Je les dépose dans les couloirs et les sortirai plus tard (si j'y pense ...).
- b) Je les dépose sur le trottoir, il faut bien nourrir les insectes, rongeurs et animaux sauvages.
- c) Je les dépose à l'air libre à proximité des conteneurs, les personnes qui font le ramassage les prendront peut-être (enfin j'espère ...).
- d) Je les ferme de façon hermétique et les mets à l'intérieur des conteneurs.



### 2. Avec mes animaux domestiques :

- a) Mon chien aboie régulièrement mais il faut bien qu'il manifeste ses émotions, lui aussi.
- b) Mon chien fait ses besoins dans la pelouse mais elle est suffisamment grande pour que les enfants de la résidence aillent jouer ailleurs.
- c) Mon animal n'est pas dangereux, c'est juste qu'il n'aime pas les gens qui le regardent de travers.
- d) Je veille à ce que mon animal de compagnie ne gêne pas le voisinage (bruit, déjections, agressivité, ...).

### 3. Concernant ma terrasse ou mon balcon :

- a) J'entrepose le maximum d'objets au mètre carré, peu importe que cela gêne la vue de mes voisins d'en face.
- b) J'occulte intégralement mon balcon avec des draps, des rideaux, des canisses parce que, même si c'est interdit, je préfère qu'on ne me voit pas faire mon barbecue ou autres.
- c) J'arrose mes plantes suspendues, tant pis pour les personnes qui sont en dessous (elles n'avaient qu'à habiter au-dessus plutôt qu'au-dessous !).
- d) Je m'oblige à ce que cet espace soit agréable visuellement pour mes voisins et respecte les règles en vigueur dans la résidence.



#### 4. Lorsque je dois me débarrasser d'objets encombrants :

- a) Je les dépose sur le trottoir au pied de l'immeuble même si je sais que le camion poubelles ne les prendra pas.
- b) Je les jette dans la nature, on ne sait jamais, les animaux en auront peut-être l'usage.
- c) Je les laisse traîner dans le couloir de l'immeuble en espérant qu'un voisin s'en occupe à ma place.
- d) Je vais à la déchetterie dont je dépends, ça tombe bien, elle est faite pour ça.

**RÉSULTAT :** Vous avez coché 4 réponses (d)  
Bravo, vous avez gagné de la qualité de vie, des relations de bon voisinage au quotidien et des économies sur vos charges.

**OPAC DE LA SAVOIE & LOCATAIRES :  
RESTONS TOUS MOBILISÉS  
POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE !**

En cas d'encombrant déposé sur la voie publique, l'OPAC DE LA SAVOIE doit faire appel à une société spécialisée et le coût de l'enlèvement est répercuté dans les charges locatives donc payé par l'ensemble des locataires de la résidence. Ces dépôts sauvages sont passibles d'amendes.



#### DES CORRESPONDANTS DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

La proximité avec les locataires est une valeur clé de l'**OPAC DE LA SAVOIE**. Elle permet une connaissance du terrain, une écoute et une réactivité qui sont essentielles pour la qualité de service et la satisfaction des locataires. Cette proximité se traduit notamment par la présence d'un(e) Correspondant(e) de Proximité. Ce sont les interlocuteurs privilégiés des locataires de l'**OPAC DE LA SAVOIE** et ils sont là pour s'assurer que la résidence est techniquement toujours en bon état (parties communes comme abords extérieurs) et que les résidents vivent de façon confortable et sereine.

#### ✦ Qui contacter en cas de besoin ?

Votre Correspondant(e) de Proximité travaille en étroite collaboration avec l'antenne de l'**OPAC DE LA SAVOIE** dont vous dépendez. Pour tous les sujets de la vie quotidienne, techniques ou administratifs, il est votre interlocuteur privilégié.

#### ✦ Rappel

Le numéro de téléphone et l'adresse électronique de votre Correspondant(e) de Proximité figurent dans le dossier qui vous a été remis par l'**OPAC DE LA SAVOIE** lors de votre entrée dans les lieux.

Il est également mentionné dans  **votre Espace Locataire sur le site [www.opac-savoie.fr](http://www.opac-savoie.fr)**. Cette personne est présente tous les matins de 8h à 9h dans son bureau de permanence et joignable par téléphone ou par courriel pendant les heures ouvrées.



#### SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ (SLS) : collecte d'informations en cours

Si vous n'êtes pas bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), l'**OPAC DE LA SAVOIE** a l'obligation de procéder chaque année à l'analyse de votre situation familiale et financière pour déterminer si vous êtes redevable d'un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

En tant que locataire de l'**OPAC DE LA SAVOIE** vous allez donc recevoir dans les prochains jours un questionnaire et une notice explicative. **Merci de veiller à remplir ce question-**

**naire** avec précision et le renvoyer impérativement **avant le 9 novembre 2018** avec les pièces justificatives demandées. En cas d'absence de réponse dans le délai indiqué, une indemnité légale forfaitaire vous sera automatiquement appliquée.

Pour toute question, contactez l'antenne de l'**OPAC DE LA SAVOIE** dont vous dépendez.